

Multiculturalisme

Il pourrait très facilement obtenir l'accord de son collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration sur cette très simple question d'immigration, et on n'aurait moins de peine à le croire. Voilà ce que je lui demande. C'est fort joli de dire que nous pouvons modifier la Constitution. Mais jusqu'où cela nous reporte-t-il? Ce que je demande c'est une mesure concrète, immédiate. Le ministre parle de loi spéciale. Mais pour quand? Nous voulons une solution tout de suite. Que le ministre prête l'oreille à ce que je lui demande en ce moment, et il saura mieux inspirer confiance. Sinon, monsieur l'Orateur, malgré tout le respect et l'affection que je lui porte, je n'attacherai plus aucune foi à ses paroles. Il devrait prendre immédiatement des mesures concrètes, commencer au moins avec la loi sur l'immigration.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, si le député se préoccupe tant de la crédibilité ministérielle et de celle du département ou directeur du multiculturalisme, il y a beaucoup d'actions positives qu'il pourrait faire à cette fin. Je lui serai reconnaissant de tout ce qu'il pourrait faire en ce sens. Mais il me semble qu'il devrait manifester autant d'intérêt pour la réalisation de mesures vraiment utiles pour le bien-être des collectivités ethno-culturelles, pour leur insertion totale et égalitaire dans notre société, qu'il en montre pour la question symbolique à laquelle il semble attacher tant d'importance. Si nous modifions la loi sur l'immigration dans le sens qu'il désire, cela n'en changerait pas l'application d'un iota. Le député admettra sûrement . . .

M. Alexander: Rien du tout.

M. Cafik: Peut-être ne le reconnaissez-vous pas mais en tant que juriste, il me semble que cela s'imposerait. Quoi qu'il en soit, il me semble que lorsqu'on examine l'augmentation prévue de 28.8 p. 100 au chapitre du budget du multiculturalisme, en période d'austérité, le député devrait reconnaître que nous faisons de sincères efforts à propos de cette importante question. Je pense que les collectivités ethno-culturelles seront prêtes à accepter que les faits et les programmes dont elles bénéficient démontrent notre bonne foi mieux que ne le feraient les paroles pieuses d'un député qui se cantonne dans des gestes symboliques.

Une voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Si vous avez d'autres questions, vous seriez priés de les poser brièvement.

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question très simple à l'intention du ministre, et à laquelle il pourra sans doute répondre brièvement. Il parle ici d'un budget de 50 millions de dollars prévu sur cinq ans. En clair, il s'agira donc d'un budget moyen annuel de 10 millions de dollars. Il dit ensuite que le budget pour cette année d'élections sera de 10.196 millions de dollars, ce qui est plus que la moyenne. Si l'on tient compte de l'inflation que le gouvernement ne semble pas avoir tout à fait réussi à terrasser et étant donné que le budget total de 50 millions de dollars est prévu pour une période de cinq ans, il y aura donc une baisse des dépenses au chapitre des activités multiculturelles de la part du gouvernement du Canada, au fur et à mesure que nous nous éloignerons de cette année d'élections. Le ministre d'État peut-il dire à la Chambre quel est l'échelonnement prévu de la

baisse des dépenses consacrées au multiculturalisme, annoncée dans sa déclaration?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de répondre à cette question. Peut-être le chef de l'opposition (M. Clark) pourrait-il revoir cette déclaration, la relire et découvrir ce qu'elle veut en fait dire. Il constatera que dans certains de ses paragraphes, nous parlons d'un programme de budgétisation au niveau des organismes culturels également, lequel s'élève à quelque 2.5 millions de dollars par an, ce qui est bien au-dessus du chiffre de 10 millions de dollars. Cela signifie que les prévisions budgétaires globales pour les organismes culturels et la mise en œuvre du programme lui-même, qui sont toutes axées sur des programmes visant à promouvoir le multiculturalisme, se situeront aux alentours de 65 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. On ne prévoit aucune réduction du financement sous quelque forme que ce soit; cela constitue donc une augmentation importante.

Je voudrais également souligner que certains se préoccupent du fait qu'il s'agit d'une année d'élections. Si l'opposition pense que nos programmes sont si souhaitables et si appréciés que cela lui donne des raisons de se préoccuper du fait qu'ils sont présentés en ce moment, tout ce que je peux lui répondre, c'est que nous acceptons le compliment. Lorsqu'on se demande pourquoi ils sont présentés maintenant, j'attirerai l'attention des députés sur le fait que l'année financière se termine à la fin de ce mois-ci et qu'il s'agit en l'occurrence de prévoir le budget de la prochaine année financière qui débutera dans seulement quelques jours. C'est pour cette raison et pour la raison que je tiens à être courtois envers les députés de la Chambre des communes que j'attire leur attention sur le fait que les programmes et les priorités du gouvernement portent sur l'année à venir. Voilà les vraies raisons du choix du moment pour les présenter.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, c'est là vraiment une déclaration incroyable même de la part d'un ministre. Si ce qu'il dit est bien vrai, je suppose que nous devons nous attendre à ce que chacun des autres ministres de la Couronne, peu importe leur nombre . . .

Des voix: Soixante-deux.

M. Clark: . . . viennent prendre la parole avant que la Chambre ne s'ajourne pour le congé de Pâques et annoncent les augmentations qu'ils envisagent. Ne serait-ce que pour en avoir le cœur net sur ce qu'avance le ministre, peut-il brièvement, de façon non équivoque, en répondant oui ou non, nous dire si le gouvernement a l'intention de réduire les dépenses consacrées aux activités multiculturelles pour l'une quelconque des années comprises dans cette période de cinq ans? Oui ou non?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je pense que le député a parfaitement le droit de poser cette question mais pas à vrai dire de me dicter la façon dont je dois y répondre. Pour ce qui est de notre engagement à l'égard du multiculturalisme, je tiens à dire qu'il est à caractère permanent, qu'il est plus important que l'année dernière et qu'il continuera à être encore plus soutenu à l'avenir. Nous n'avons pas l'intention de réduire le financement des programmes multiculturels.